

**Manuscrit 55 (K51)**

**Copie de lettre de Nicéphore Niépce à Augustin François Lemaître  
24 juillet 1827**

<Copie de la main d'Isidore Niépce>

Monsieur Lemaître, Graveur,  
Rue Mazarine, n°32, à Paris/

Châlon sur S le 24 juillet 1827

Monsieur,

a Paris/

J'ai l'honneur de vous prévenir que vous recevrez presque en même temps/  
que ma lettre, par la voie des messageries royales et franche de port, la/  
planche de cuivre gravée que vous avez eu l'obligeance de me prêter<sup>1</sup>,/  
et que j'ai eu peut-être l'indiscrétion de garder trop longtemps.

Vous recevrez aussi le 26 du courant, jeudi prochain, par le/  
roulage, un panier d'une vingtaine de bouteilles de vin de Bourgogne,/  
dont 12 pommard 1822 et 8 mousseux blanc. D'après les soins que/  
j'ai pris, j'espère que vous serez content de cet envoi. Veuillez, Monsieur,/  
l'agréer comme un léger témoignage de ma gratitude. Le voiturier est/  
tenu d'acquitter tous les frais, sauf les droits d'entrée en ville, dont/  
il n'a pas voulu se charger quoique on ait pu lui dire et/  
malgré mes ordres ; car je désirais que le panier fût déposé chez vous/  
sans qu'il vous en coûtât la moindre dépense./

Depuis la dernière lettre que vous avez reçue de moi<sup>2</sup>, je ne me suis/  
plus occupé de gravure. L'usage que j'ai fait de votre planche,/  
s'est borné uniquement de ma part, à bien l'examiner pour mettre/  
à profit mes observations lorsque je reviendrai sur ce mode plus/  
difficile et moins important de l'application de mes procédés<sup>3</sup>./  
Ainsi que je vous l'ai mandé dans le temps<sup>4</sup>, Monsieur, j'ai/  
envoyé à Monsieur Daguerre<sup>5</sup> un de mes essais de gravure<sup>6</sup> ; et j'ai/  
choisi la S<sup>te</sup> Famille<sup>7</sup>. Sa critique a été impartiale, à ce que je crois,/  
mais sévère ; elle m'a rappelé ce que vous m'aviez fait l'honneur de me/  
dire à ce sujet<sup>8</sup> ; ce qui n'a pas peu contribué à ralentir mon zèle. Je/  
me suis donc livré à une autre application qui n'exigeât pas l'emploi/  
des acides<sup>9</sup>. J'ai d'abord copié assez heureusement, quelques-unes des gravures/  
que vous avez bien voulu me procurer<sup>10</sup>, et j'en suis maintenant à la copie/  
de points de vues d'après nature, à l'aide de la chambre noire. Je suis/  
entièrement satisfait de mon procédé héliographique<sup>11</sup> ; mais je ne puis/

<sup>1</sup> Une vue des tours de Notre-Dame de Paris (cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 7 février 1827, ASR).

<sup>2</sup> Sans doute s'agit-il de la lettre du 3 avril 1827 (ASR).

<sup>3</sup> En effet, Nicéphore tenait alors à privilégier l'amélioration de ses points de vue plutôt que celle de ses copies de gravures.

<sup>4</sup> Cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 3 avril 1827, ASR.

<sup>5</sup> Daguerre avait contacté Niépce après avoir eu vent de ses recherches par l'intermédiaire de Vincent Chevalier (son fournisseur en optique). Cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR.

<sup>6</sup> Cf. Lettre de Nicéphore à Daguerre, 4 juin 1827, Musée de La Plata, Argentine.

<sup>7</sup> On connaît aujourd'hui de ce sujet deux plaques d'étain gravées par Nicéphore. L'une est conservée à la Société française de Photographie (Paris), l'autre au Musée Niépce (Chalon-sur-Saône). Traditionnellement intitulée « *La Sainte Famille* », cette scène est une représentation du « *Retour d'Égypte* ». L'exemplaire conservé à la Société française de Photographie est celui que Nicéphore offrit à Daguerre. L'épreuve correspondante avait été tirée par Lemaître au mois de mars 1827 (cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 5 mars 1827, ASR).

<sup>8</sup> Cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 7 février 1827, ASR.

<sup>9</sup> Autrement dit, les points de vue (que Nicéphore avait donc renoncé à graver).

<sup>10</sup> « *L'amour, Dosemme* » ; « *Le commissionnaire tenté* » ; « *le christ* » ; « *Didon* » ; « *intérieur aquatinta* » ; « *le joueur* » ; « *Paysage* » ; « *Portrait* » (cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 28 mars 1827, ASR).

<sup>11</sup> C'est ici la première occurrence du terme « *héliographie* » dans la correspondance avec le graveur Lemaître. 14 mois auparavant, Nicéphore avait employé ce mot pour la toute première fois dans ses écrits (cf. Lettre de Nicéphore à Isidore, 26 mai 1826, George Eastman House, Rochester). Le 24 mai 1827, l'inventeur l'avait également utilisé dans une lettre à son

pas en dire autant de l'instrument que j'emploie qui, de même que/  
ceux du même genre, a de très grandes imperfections. Il n'y a en effet,/  
Monsieur, de bien éclairée et de bien nette que la partie de l'image, qui se/  
trouve juste au foyer de l'objectif ; tout le reste est plus ou moins vague/  
et confus ; aussi dans ce moment, suis-je uniquement occupé des/  
moyens de remédier à ces graves imperfections<sup>12</sup>. Mais c'est déjà quelque chose/  
d'assez remarquable que d'être parvenu malgré tant d'obstacles,/  
à recueillir l'image des objets représentés dans la chambre/  
[obscur] noire. Si mes recherches actuelles ne sont point infructueuses,/  
je serais d'autant plus près du but ; et je m'empresserai, n'en//

doutez pas, Monsieur, de vous faire part des nouveaux résultats/  
que j'aurai obtenus./

En attendant, recevez, je vous prie,/  
Monsieur,/  
les assurances répétées de ma parfaite considération./

J.N. Niépce.

P.S. J'ai cru pouvoir, sans indiscretion, retenir/  
l'épreuve qui accompagnait votre planche./  
agréé à ce sujet, Monsieur, mes nouveaux et/  
bien sincères remerciements./

---

cousin de Curley : « *La campagne est fort belle, mais le tems peu favorable pour la copie des points de vue d'après mes procédés héliographiques* » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 24 mai 1827, BNF).

<sup>12</sup> Le 18 juillet, Nicéphore s'était déjà plaint de ce problème de netteté à Claude : « *les objets ne sont pas rendus dans ma chambre obscure avec une égale netteté. C'est un défaut qui lui est commun avec les machines de ce genre. Je m'occupe à cet effet d'un perfectionnement fort-important si j'ai le bonheur de réussir* » (cf. Lettre du 18 juillet 1827, ASR). Nous ne savons pas quel était ce perfectionnement. En tous les cas, il ne semble pas qu'il nécessitait de commander du matériel à Vincent Chevalier puisque ce n'est qu'au printemps 1828 que Nicéphore reprit contact avec l'opticien parisien (qu'il avait entre temps rencontré lors de ses brefs séjours à Paris en septembre 1827 et février 1828).